



était dans les habitudes des Montévidéens et de leurs représentants.

M. Flandin, représentant du peuple, a soutenu la plainte de MM. Pacheo et Gallardo, qui se sont portés partie civile

M<sup>e</sup> Nogent, plaide pour la *Revue des Deux-Mondes*.

M<sup>e</sup> Chaix-d'Est-Ange, pour M. Armand Bertin.

M. Mongis, avocat-général, est ensuite entendu.

L'audience continuait au départ du courrier.

#### Ciôture de l'exposition universelle.

On écrit de Londres, 13 octobre :

Le dernier jour de l'exposition a été favorisé par un temps magnifique; cependant la foule des visiteurs n'a pas été aussi considérable que l'on s'y attendait généralement.

On remarquait dans cette dernière journée un échange de pourparlers animés entre les visiteurs et les exposants qui s'occupaient de placer leurs produits, afin de n'avoir pas la peine et l'embarras de les rapporter chez eux.

Il est certain qu'un grand nombre d'objets artistiques, de bijoux, de petits meubles, de modèles et d'articles de goût, resteront ainsi dans les Iles-Britanniques ou s'en iront dans une direction tout-à-fait opposée à celle du pays qui les a produits.

Les orgues, les pianos et une partie des instruments de cuivre faisaient retentir l'édifice de leurs derniers accents.

Vers 4 heures, M. le surintendant Pearse a fait placer au coin sud-ouest de la galerie, en face la fontaine de cristal, des dames et des jeunes gens, engagés comme choristes, pour accompagner l'exécution de l'hymne national sur toutes les orgues à la fois.

Tout le monde s'étant découvert, les orgues ont commencé le chant qui a été repris aussitôt par le chœur et achevé au milieu d'une triple salve d'applaudissements.

Tel a été le dernier acte de cette grande manifestation industrielle que l'opinion publique a constamment favorisée de son concours empressé et de son approbation enthousiaste.

*Courrier de* VARIÉTÉ. *Lyon*  
16 octobre, 1891.

#### SOUVENIRS ET IMPRESSIONS.

Bourg-Argental, 10 octobre.

Enfin j'ai revu la France! oh! qu'elle est belle au retour, la France, comme son ciel paraît doux et pur, quand on revient de l'Angleterre! comme le regard s'illumine à la vue de ses rivages! comme la poitrine se dilate pour respirer les brises de la patrie! Salut donc à la France! salut à la patrie! que le dieu des empires veille sur elle et la protège!

Je suis à Bourg-Argental, jolie petite ville, placée comme un nid de rossignols au pied du mont Pila, parmi les fleurs d'un jardin toujours vert.

Avant-hier je me suis cru dans un des salons les plus délicieux de Paris en me trouvant dans les salons de M. R..., au milieu d'une société d'élite fournie par la petite ville du Bourg. J'ai retrouvé là deux noms chers à la province du Forez, des cœurs d'élite, dévoués au culte des lettres et des arts, de jeunes femmes aux lèvres rieuses, au front limpide, au regard fascinateur; de jeunes femmes, vertueuses orgues de leurs mères et de leurs époux. Oh! qu'elle est belle, la France, quand on revient de l'Angleterre.

J'écris ces lignes dans un vieux château du XVI<sup>e</sup> siècle, remarquable par les souvenirs qui s'attachent aux noms du connétable de Bourbon et des Bollioud de Saint-Julien. L'un des derniers héritiers de cette riche famille, receveur des biens du clergé de France, avait épousé, ou plutôt avait acheté pour greffer son nom à l'un des plus beaux arbres généalogiques de France, la jeune et belle marquise de Latour-du-Pin.

A cette époque, l'égalité révolutionnaire n'avait point encore passé son niveau sur les diverses catégories de la société française; l'orgueil du sang et les préjugés de la race se croisaient rarement avec les calculs compensateurs qui ont inventé les mariages d'argent. Rotschild, à cette époque, eût fait antichambre à la porte d'un Montmorency ruiné. Or, l'union d'une Latour-du-Pin avec un Bollioud de Saint-Julien fut considérée comme une mésalliance. Aussi la lune de miel fut-elle de courte durée.

Fière de son blason et de quelques tours pendantes au milieu des ruines de sa splendeur passée, la belle épousée ne laissait échapper aucune occasion de rappeler à son mari l'honneur qu'elle lui avait accordé en l'élevant jusqu'à elle. Sur ces entrefaites, elle devint enceinte, mais loin de se réjouir du tressaillement mystérieux qui ravit au trois<sup>e</sup>me ciel le cœur d'une mère en fertilisant ses entrailles, elle maudit le jour qui bientôt devait donner un rejeton à des amours sacrifiés sur l'autel du veau d'or.

Ce jour fatal ne se fit pas attendre; neuf mois après son mariage elle ressentit les premières douleurs de l'enfantement. Pâle et déboût devant elle, son mari semblait partager chacune de ses souffrances, chaque cri de douleur arrivait à son âme de père et d'époux. Mais, insensible au muet désespoir de celui dont elle portait le nom, Mme Bollioud de Saint-Julien s'écria dans un de ces moments où elle semblait devoir perdre la vie en la donnant :

— Mon Dieu! mon Dieu! faut-il donc tant souffrir pour mettre au monde un Saint-Julien?

Cette exclamation fut un coup de foudre pour le malheureux époux :

— Vous avez raison, mademoiselle de la Tour sans pain, répliqua-t-il en se relevant dans sa dignité d'homme, vous avez raison; mais, consolez-vous, cette souffrance sera la dernière que vous éprouverez en ce genre.

Il tint parole. Depuis ce jour, parfaitement unis aux yeux des hommes, un abîme immense sépara les deux époux aux yeux de Dieu. Du vivant de son mari Mme Bollioud de Saint-Julien fut condamnée au plus strict veuvage; désormais ses entrailles furent frappées de stérilité.

Elle avait donné le jour à un fils qui, privé des caresses de sa mère, grandit dans l'indépendance et la dissipation. A l'âge de 24 ans il avait dépensé le plus pur du sang maternel qui coulait dans ses veines, et la plus grande partie de la fortune financière que son père lui avait laissée. A 25 ans il mourut d'un coup d'épée reçu dans la poitrine, à la suite d'une provocation. Ainsi périt tristement le dernier rejeton des Bollioud de Saint-Julien.

Nous avons admiré à Bourg-Argental, et dans un pieux recueillement, l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption, une des plus merveilleuses conceptions fantastiques que nous ait léguées l'architecture gothique. La disposition de

cette église, sa forme en croix latine, son clocher, ses croisées en ogive, son portail surtout, offrent un ensemble régulier de proportions dont l'ordonnance a beaucoup de rapports avec l'ordre corinthien inventé par l'Athénien Callimachus.

La décoration symbolique du portail de ce monument est composée des principaux sujets de l'Apocalypse, représentés les uns en réalité, les autres en parodie, suivant la capricieuse fantaisie des artistes du moyen-âge qui ont concouru à sa construction. Ce sont des statuettes d'hommes et de femmes, des figures d'animaux sauvages bizarrement groupés autour du campanon, le tout enlacé de feuilles frisées.

C'est avec un profond sentiment de regret que nous avons remarqué l'état de ruine qui menace ce monument magnifique, souvenir du septième siècle, et que le farouche baron des Adrets lui-même a respecté. L'église de Notre-Dame-de-l'Assomption se recommande doublement à la protection des ministres de l'intérieur et des cultes, comme monument historique et comme monument consacré à l'exercice public du culte. En attendant, nous la recommandons instamment à l'attention de MM. les représentants du département de la Loire. S'ils n'y prennent garde, la mousse des cimetières et la ronce des ruines recouvriront bientôt ce glorieux édifice, l'une des merveilles du pays.

Depuis notre arrivée au Bourg nous ne cessons, heureux comme un écolier en vacances, de parcourir les belles montagnes ses voisines. A la vue des sites ravissants qui se déroulent au regard, on se croirait volontiers transporté dans les vallées de la Suisse ou de l'Ecosse; au contact des habitants qui les peuplent, on se croirait au milieu d'une peuplade des âges primitifs, des premiers âges de l'Eglise. C'est là qu'on retrouve dans toute leur virginité la foi, l'espérance et la charité, toutes les vertus qui s'étiolaient au souffle empoisonné des grandes villes; c'est là qu'on retrouve une génération d'hommes forts, vivant sans ambitions, et mourant sans regrets dans la paix du Seigneur!

Nous avons passé la journée d'hier au Coin, dans une famille qui nous a rappelé celles d'Abraham et de Jacob. Entouré, aimé des habitants du pays qui sont tous ses enfants, le chef de cette famille patriarcale donne chaque jour l'exemple de toutes les vertus; chaque soir, ses nombreux enfants réunis, sans distinction aucune, dans cette égalité fraternelle que peut seule procurer la loi du Christ, répètent avec amour et recueillement les paroles de la prière qu'il leur fait à haute voix. Abrisés ainsi contre les doctrines impies et subversives du socialisme, ces braves gens ont conservé dans leur cœur comme dans un sanctuaire toutes les traditions qui ont fait le bonheur de leurs pères. Avec quelle joie nous avons écouté le vénérable curé de cette société chrétienne, nous disant que pas une de ses ouailles, formant une population de 1,500 âmes, ne s'écartait de la table sainte à laquelle il les conviait, chaque année, aux jours de la Pâques sainte! Le bon chrétien fait le bon citoyen, aussi pas un seul vote douteux n'est tombé dans les urnes électorales de cet heureux pays. L'armée et les montagnes sauveront la France!

La fin à demain.

MM. Pascalon jeune et comp. croient devoir prévenir les consommateurs que les couverts qui n'ont que deux poinçons dont un à la balance, sont seulement argentés chez MM. Ch. Christoffe et comp., mais non argentés par eux comme certaines annonces le donnent à entendre; ceux de la fabrique même portent trois poinçons et peuvent seuls être garantis par MM. Ch. Christoffe et comp. Ils se trouvent exclusivement chez MM. Pascalon jeune et comp., seuls et uniques dépositaires à Lyon, place des Carmes, 2. Le prix des couverts unis est de 5 francs 75 centimes, ceux à filet 6 fr.; ceux polis ou brunis 50 cent. en plus. 98

#### Eau extra-anglaise

Pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Son usage prolongé raffermi les gencives, éloigne les causes de carie, l'ébranlement des dents, leur donne la blancheur de l'ivoire et laisse à la bouche une odeur fraîche et agréable; elle surpasse de beaucoup et rivalise surtout les dentifrices.

Seul dépôt chez BERLE, coiffeur-parfumeur breveté, place des Terreaux, 17, à Lyon. — Gros et détail. 8821

Nous engageons nos lecteurs à faire usage des cuirs à rasoirs de H. Sollier.  
(Voir aux annonces). 9058 15

La première qualité d'un dentifrice consiste à nettoyer les dents sans les altérer, à les préserver de l'action nuisible du tartre, et à arrêter les progrès de la carie; aussi croyons-nous devoir prévenir nos lecteurs que M. le docteur DÉSIRABODE, médecin-dentiste à Paris, vient d'établir des dépôts de son Eau pour la conservation et l'entretien des dents, à Lyon, Mme Col, parfumeur, place Bellecour; Petit, place Neuve-des-Carmes, 1; Martinet et Gresse, coiffeurs, place des Terreaux, 8-10; Oglioni, coiffeur, rue Louis-le-Grand; et Marc Darmet, coiffeur, rue d'Algérie, 4. — 2 et 3 francs le flacon. 9076 8

**RHUMES.** La PATE (DE GEORGÉ d'Epinal), pour la guérison des MALADIES DE POITRINE, est la plus agréable et la plus efficace.

A Lyon, dépôt général pharmacie Vernet, place des Terreaux. 8674 20

#### JEUNES CHIENS.

Guérison de leurs maladies par un moyen prompt et infaillible, pharmacie de Courtois, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque, à Lyon. 7696

Le Rob de BOYVEAU-LAFFECTEUR contre les dartres, syphilis, rhumatisme, etc., se trouve chez Lardet, pharmacien, place de la Préfecture, à Lyon, dépositaire général de tous les médicaments brevetés, 8980

SAVON AUX AMANDES AMERES à 1 fr. 50 le 1/2 kil. aussi doux à la peau que les pâtes d'amandes les plus fines; mousse laiteuse et abondante; odeur délicieuse. Seul dépôt à Lyon, chez BALANCA, parfumeur, rue Centrale, 20, à l'angle de la rue Saint-Côme. 114

#### Changement de domicile.

Le magasin de fleurs, rue Clermont, 24, est transféré dans la cour du *Courrier de Lyon*, même numéro et place du Plâtre, 13.

Les personnes qui souffrent des dents ou qui les ont mauvaises, trouveront dans l'*Algontine* ou *Choroforme dentaire* un moyen certain pour en calmer les vives douleurs, pour embaumer, pétrifier la carie et conserver les dents toute la vie. Prix du flacon: 3 francs.

Dépôt à Lyon, chez MM. Bruny, 15, rue Lanterne; Vernet, 13, place des Terreaux; Ferrant, Bréjot.  
7437 17

### Maux de dents.

**ARMORICA** Seul, unique, et infailible remède pour la guérison des maux de dents et la carie, calme instantanément et comme par enchantement les douleurs les plus aiguës, et n'a pas l'inconvénient, comme tant d'autres préparations, de faire tomber les dents. Saveur aromatique et agréable. A la pharmacie Courtois, près la Banque, à Lyon.

ERRATUM. — Dans notre numéro du 15 octobre courant, quatrième page, première annonce judiciaire, au lieu de: Etude de M. Terme, avoué à Vienne (Isère), lisez: Etude de M. TRENEL, avoué à Vienne (Isère).

### Annonces judiciaires.

#### Extrait d'acte de société.

Suivant acte sous seing privé, du premier octobre 1851, enregistré à Lyon le 9 du même mois, folio 9, v. c. 7, par M. Sudré, qui a perçu 5 fr. 50.

MM. Denis Jullien et Adolphe Guillermet, négociants, demeurant à Lyon, ont établi entr'eux une société en nom collectif pour l'exploitation du commerce de soierie et nouveautés; le siège de cette société est dans le magasin qu'ils occupent à Lyon, place St-Nizier, 6.

La raison et la signature sociales sont: Jullien et Guillermet. La société est gérée et administrée par les deux associés concurremment. A cet effet, chaque associé a la signature sociale. La durée de cette société est fixée à six années, qui ont commencé le premier août 1851, pour finir le 31 juillet 1857.

Enregistré à Lyon, le 14 octobre 1851, 105

Etude de M. ANGLÈS, avoué, quai Humbert n. 12.

### UNE BELLE PROPRIÉTÉ

VENTE par la voie de la licitation judiciaire, à laquelle les étrangers seront admis, en l'étude et par le ministère de M. Duchamp, notaire à Lyon, rue St-Dominique, 9, en deux lots, avec enchère générale.

D'une Belle Propriété, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, prés, terres et vignes, située sur les communes de Charly et de Vernaison [Rhône], Et dépendant, pour la majeure partie, de la succession de Mme veuve Moncel, le surplus appartenant à Mme Alday, née Moncel.

Adjudication au jeudi 23 octobre, à midi précis.

Le premier lot qui comprend les immeubles dépendant de la succession de Mme veuve Moncel, se compose principalement d'une maison de maître, avec habitation pour le granger, et bâtiments d'exploitation avec cour et jardin, tenements de fonds, terre et vigne.

Le second lot, qui comprend les immeubles appartenant à Mme Alday, se compose d'une maison de maître et d'exploitation, avec dépendances, d'un petit jardin et d'un tenement de fonds, faisant partie de l'un de ceux compris dans le premier lot.

Mises à prix.

Premier lot: quarante-cinq mille fr.

Deuxième lot: seize mille francs.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Anglès, avoué poursuivant, à Lyon, quai Humbert, 12; à M. Hardouin, avoué colicitant à Lyon, rue St-Etienne, 6, ou prendre, en l'étude de M. Duchamp, notaire à Lyon, rue St-Dominique, 9, connaissance du cahier des charges qui y est déposé. 24

Etude de M. MONON, successeur de M. Deblon, avoué à Lyon, place de la Baleine, 6.

### VENTE JUDICIAIRE

Le samedi 25 octobre 1851, à midi précis, il sera procédé à l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au Palais-de-Justice, place de Roanne,

A la vente sur publications volontaires, en trois lots, sans enchère générale, De divers Immeubles situés en la commune de St-Romain-de-Popey, canton de Tarare, dépendant de la succession de M. de la Beaume.

Le premier lot consiste: En bâtiments, aisances et dépendances, de la contenance d'environ douze ares; et en un tenement de terres et pré, situé en dessous desdits bâtiments, de la contenance d'environ deux hectares quatre-vingt-six ares.

Le deuxième lot consiste en un grand pré, sur les bords de la Turdine, de la contenance de cinq hectares cinquante-deux ares.

Le troisième lot consiste en un autre pré, séparé du précédent par le chemin de St-Romain de Popey aux Arnas, de la contenance d'environ un hectare soixante dix-sept ares; sur les mises à prix:

Le premier lot, de 15,000 fr.

Le deuxième lot, de 26,000

Le troisième lot, de 7,000

Pour les renseignements, s'adresser à M. Monon, avoué poursuivant;

A MM. Emard et Galliot, avoués colicitants; et au greffe, où le cahier des charges est déposé. 8932

### Hospices civils de Lyon.

### APPROVISIONNEMENTS Pour 1852.

Adjudications au rabais, sur soumissions cachetées, le mercredi 19 novembre 1851, à une heure après-midi.

La commission exécutive des hospices civils de Lyon adjudgera, ledit jour mercredi 19 novembre prochain, à une heure, au rabais et sur soumissions cachetées, la fourniture des articles d'approvisionnement ci-après désignés, nécessaires auxdits établissements pendant l'année 1852, savoir:

Farine, 400,000 kilogrammes.  
Viande, 247,000 kilogrammes.  
Vin de pays, 3,170 hectolitres.  
Esprit de vin, 34 hectolitres.  
Limonade gazeuse, 4,300 demi-bouteilles.  
Eaux gazeuses, 15,000 id.  
Eaux gazeuses, 10,000 bouteilles.  
Eau de Sedlitz, 4,200 id.  
Lait, 78,400 litres.  
Oufs, 377,000 nombre.  
Beurre, 10,150 kilogrammes.  
Pommes de terre, 162,000 kilogrammes.  
Poisson d'eau douce, 4 500 id.  
Sel, 21,500 id.  
Rizon, 15,800 id.  
Fromage, 12,100 id.  
Sucre en pain, 1,173 id.  
Sucre tronqué, 2,800 id.  
Sucre pilé, 2,500 id.  
Sucre Bourbon, 14,500 id.  
Huile d'olives, 6,400 id.  
Huile de choux, 210 id.  
Huile épurée, 5,530 id.  
Chandelle, 2,330 id.  
Savon, 12,450 id.  
Lessif sec, 10,500 id.  
Cristal de soude, 800 id.  
Sangues grosses, 8,000 nombre.  
Sangues moyennes, 78,000 nombre.  
Charbon de terre, 2,580,000 kilog.  
Charbon de bois, 1,160 hectolitres.  
Fagots de four, 10,900 nombre.

Chaque soumission cachetée devra être déposée au secrétariat-général, à l'Hôtel-Dieu, trois jours au moins avant celui de l'adjudication; elle contiendra les nom, profession et domicile du soumissionnaire: ces mêmes indications seront répétées sur l'enveloppe.

Dans le cas où plusieurs fournisseurs feraient des offres égales entre elles, et non supérieures au maximum de prix fixés par la commission exécutive, ces fournisseurs seraient seuls admis à présenter, séance tenante, une nouvelle soumission. La fourniture serait adjudgée à celui qui ferait le plus fort rabais.

Les cahiers de charges sont déposés au secrétariat-général des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis neuf heures jusqu'à quatre heures.

Des cautionnements préalables sont exigés des personnes qui veulent être admises

comme soumissionnaires pour la fourniture du vin, de la viande et du charbon de terre.

Les adjudications auront lieu en séance publique, à l'Hôtel Dieu, dans la salle ordinaire de la commission.

Lyon, le 8 octobre 1851.

Les administrateurs membres de la commission exécutive:

FLEURDELIX, président; T. BROUZET, A. DE POMMEROL, MONTERRAD, JACQUIER.

Le secrétaire-général de l'administration des Hospices, PIESTRE 2

### Annonces diverses.

Etude de M<sup>e</sup> BOIRON, notaire aux Brotteaux, place Béranger, n. 7.

### A VENDRE A L'AMIABEE:

1<sup>o</sup> Un très-bel immeuble situé aux Brotteaux, sur le cours Vitton, consistant en une grande et belle maison, récemment construite, entièrement louée, et d'un revenu de trois mille francs environ; en divers autres corps de bâtiments à la suite de ladite maison; enfin en deux beaux jardins contigus auxdits bâtiments, et formant un vaste emplacement propre à recevoir des constructions;

2<sup>o</sup> Un autre immeuble situé à Lyon, montée du Chemin-Neuf, sous les numéros 63 et 65, composé de deux corps de bâtiments ayant rez-de-chaussée, premier étage et greniers, avec jardin à la suite.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Boiron, notaire aux Brotteaux. 8931 9

### PAVILLON DE BELLEVUE

Quai St-Antoine, 37, au quatrième.

Portraits, groupes de famille, reproduction d'objets d'arts, vente des paysages des plus beaux points de vues de Lyon; au daguerréotype par tous les temps, par F. Chartron.

NOTA. Je me charge de remettre dans leur état primitif les portraits qui se seraient tachés ou oxidés par suite d'humidité, ou mal encadrés. 113

### PONT DE BEAUCAIRE

MM. veuve Morin Pons et Morin, banquiers, ont l'honneur de prévenir les porteurs d'actions du pont de Beaucaire, qu'ils sont chargés de payer, dès à présent, les actions sorties au dernier tirage.

Numéros 34. 43. 66. 67. 71. 91. 131. 148. 188. 192. 237. 240. 257. 277. 344. 358. 377. 386. 407. 412. 435. 443. 476. 477. 485. 518. 523. 528. 538. 584. 598. 614. 636. 637. 679. 710. 759. 764. 820. 855. 856. 872. 907. 952. 1030. 1041. 1042. 1055. 1070. 1072. 1083. 1090. 1105. 1144. 1148. 1150. 1156. 1179. 1206. 1211. 1276. 1309. 1329. 1339. 1384. 1385. 1399. 1411. 1420. 1431. 1507. 106

## SEULE VÉRITABLE CONCURRENCE

# LE DRAGON

superbe bateau à vapeur en fer et à deux machines.

Partira tous les jours IMPAIRS

## MACON, CHALON

ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES

Du 11 au 19 octobre, à 7 heures

GRANDE VITESSE. — BAISSE

Excellente table d'hôte à 2 fr. 50 et à 1 f. 50. — E

POINT DE SURTAXES POUR EXCÉDANT D

Les voyageurs qui se dirigent sur Paris trouveront une économie considérable à ne prendre leurs billets de chemin de fer qu'à Chalon, attendu que les bateaux de fer font payer de 40 à 50 p. 0/0 plus cher que le *Dragon*, indépendamment des bagages.

Des omnibus sont toujours au port de débarquement, à Chalon, à la disposition des voyageurs pour leurs bagages au chemin de fer.

S'adresser au Pontonnier, port l'Epine, ou à MM. GAUTHIER frères, quai St-V

### Bulletin Industriel et Commercial

#### BOURSE DE PARIS. — (14 octobre.)

3 p. 100 au comp.	55 50	5 p. 100 belge.	402 »
id. fin courant.	55 65	Rentes de Naples.	» »
5 p. 100 au comp.	90 80	Emprunt romain.	74 1/4
id. fin courant.	90 75	id. Piémont.	» »
Banque de France	2105	Certif. Rothschild.	79 50
Oblig. de la ville.	» »	3 p. 100 ext. Esp.	38 1/8
id. nouvelles.	» »	id. int. Esp.	35 1/2

#### CHEMINS DE FER.

Saint-Germain.	»	Centre.	422 50
Versailles (rive dr)	262 50	Boulogne.	260 »
id. (rive gauche)	245 »	Bordeaux.	381 25
Orléans.	355 »	Nord.	455 »
Rouen.	565 »	Strasbourg.	350 »
Havre.	212 50	Tours à Nantes.	260 »
Marseille.	213 75	Montereau.	» »
Bâle.	» »	Bieppe à Fécamp.	492 50

On est toujours préoccupé à la bourse de la situation actuelle; mais la physionomie du marché était meilleure aujourd'hui, et les fonds publics ont retrouvé de la fermeté.

Il est probable que des réalisations de bénéfices sur les ventes de ces deux jours, ont contribué à la reprise qu'ils ont éprouvée; mais il est certain qu'il y avait plus de confiance aujourd'hui.

Le 5 0/0 a ouvert à 90 60; il a fléchi à 90 45, pour s'élever à 90

90, redescendre à 90 65, et fermer à 90 75, en hausse de 15 c. sur hier. — Le 3 0/0 a varié de 55 40 à 55 80; il est resté à 55 65, en hausse de 15 centimes également.

#### BOURSE DE LYON. — (14 octobre.)

	AU COMPT.	LIQ. COUR.	LIQ. PROCH.
5 0/0, jouiss. du 22 déc.	91 25	90 70	90 40
Coupures	90 50	—	—
5 0/0 Piémontais.	79 10	—	—

Les autres valeurs sans affaires.

#### Valeurs industrielles.

CHEMINS DE FER. — Lyon à Saint-Etienne, 6,400. — Industrie des gerants, 16,000. — Actions de capitalistes, ».

FONDERIES ET FORGES. — Loire et Ardèche, 1,975. — Obligations desdites, 98. — D'Allevar, 5,500. — De l'Orme, 295 — Bessèges, 290.

PONTS. — Sur le Rhône, 1,005. — De l'Île-Barbe, 1,250. — D'Avignon (Durance), 340. — De Veurdre [Allier], ».

BATEAUX A VAPEUR. — Société lyonnaise de transport sur le Rhône et sur la Saône, 3,400. — Compagnie des Grappins, 700.

OBLIGATIONS. — Des Mines de la Loire, jouissance d'août 1851, 967 50. — De St-Etienne à la Loire, 890. — De Lyon (5 0/0), 1855. — De Lyon (4 1/2 0/0 au 31 décembre prochain), 975. —